



**Educational Research Network for West and Central Africa
Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education**

SYNTHESE NATIONALE SUR LE VIH/SIDA ET L'EDUCATION AU SENEGAL

ROCARE SENEGAL

Ababacar Gaye FALL

Mai 2004

Ce document de Synthèse Nationale sur le VIH/SIDA et l'Education a été réalisé en collaboration avec Efua Irene AMENYAH, Carla M. DO NASCIMENTO FERRAO et Babacar Ba NDIAYE.
ROCARE-SENEGAL

Table des matières

RESUME	4
INTRODUCTION.....	5
I. POLITIQUE ET STRATEGIE NATIONALES DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA DANS LE SYSTEME EDUCATIF.....	6
1.1 Au plan politique.....	7
1.2 Au plan didactique.....	7
1.3 Au niveau des structures responsables.....	7
II. IMPACT ET REPOSE DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION	9
2.1 SIDA et Politique Educative.....	9
2.2 Le Genre.....	10
2.3 Méthodologie de Recherche	10
2.4 Des Actions et des Acteurs.....	11
2.5 Bilan de la Recherche	14
RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION	15
REFERENCES.....	16

RESUME

L'analyse des documents ayant servi à la réalisation de cette synthèse laisse transparaître la caractéristique suivante : grande nécessité d'une meilleure prise en charge par l'école et le système éducatif de la question du VIH/SIDA.

Malgré la bonne vision dégagée par les documents officiels, à caractère d'orientation et de cadre pour lutter contre le SIDA, ils demeurent encore généraux et pas suffisamment articulés à des actions visant une modification substantielle des attitudes et des comportements vis-à-vis de la maladie. Les stratégies liées à la sensibilisation, demeurent encore insuffisantes.

Qu'il s'agisse des documents d'informations, de sensibilisation, d'exécution et de suivi/évaluation ou d'analyse d'experts, de travaux de consultance, de prospective sectorielle ou multisectorielle, il demeure peu de place à des études concrètes, des données collectées permettant une bonne planification. En effet, plus de 90% des documents consultés sont des documents de stratégie.

La faible séroprévalence de la pandémie ne doit en aucun cas inviter à la contemplation. Le Sénégal, malgré un taux de prévalence largement inférieur à 3%, au plan national, doit se rappeler les pics que constituent les zones périphériques de tourisme et de migration. Des études de cas sont nécessaires sur Tambacounda, Kolda, Diourbel, Zinginchor, Thiès (Mbour), Louga (Kébémér). Nous savons également qu'une ville carrefour comme Kaolack est très fortement menacée.

Faire de l'Information-Education-Communication (IEC) et en faire encore, reste un impératif catégorique. Mais ne faire que cela ne suffit plus. Il importe de mieux connaître la maladie et la faire connaître. Un maître ou une maîtresse ; un élève ou une élève, qui s'absente trop souvent pour cause de maladie, doit éveiller l'attention. La famille est une cible à ne pas négliger. La mobilité des enseignants, à côté des faibles moyens mis à la disposition des recherches, combinée à l'insuffisance des supports didactiques et à des approches méthodologiques peu diversifiés, constituent des contraintes et des limites auxquelles nous devons faire face. Ici encore, tout se passe comme si les rares études "sérieuses" sont commanditées de l'extérieur : OCDE, ONUSIDA, Banque Mondiale, etc. d'où la pauvreté en articles ramenés lors de la collecte pour le Clearinghouse.

Il est apparu à l'analyse des documents que les partenaires sociaux (Syndicats d'obédiences diverses, Associations de parents d'élèves), ont tout aussi besoin d'être impliqués par le PNLS aussi fortement que les autres intervenants du système éducatif.

Pour prévenir l'école et son environnement des conséquences - aujourd'hui traçables - orphelins, banqueroutes, conséquences de cette pandémie, il importerait de s'ouvrir davantage à des stratégies novatrices, par exemple : le *Mobile Task Team* (MTT) qui fait ses preuves en Afrique du Sud.

INTRODUCTION

La situation du VIH au Sénégal est caractérisée par une épidémie de type concentré, avec une séroprévalence faible de l'ordre de 1% dans la population générale et des taux allant de 5 à 25% dans les groupes à haut risque.

La réponse à l'épidémie du SIDA au Sénégal s'est traduite par des résultats importants dans la prévention ces dernières années. Dès le dépistage des premiers cas de SIDA, les autorités du Sénégal ont été sensibilisées sur la gravité du fléau. C'est ainsi que le comité de lutte contre le SIDA, a été mis en place le 23 octobre 1986. Un programme National de lutte contre le SIDA (PNLS) a été élaboré. Ce programme a été piloté par le comité pluridisciplinaire sous la tutelle du Ministère de la Santé avec la participation des ministères concernés, des ONG, des PVVIH et de l'Université.

Par ailleurs, les partenaires au développement appuyant la lutte contre le SIDA au Sénégal ont été impliqués pour la mise en place d'une instance de coordination qui est la Commission Mixte de Suivi et de Coordination en 1986. Cette Commission, présidée par le PNUD, est élargie aux Ministères de l'Economie, des Finances et de la Santé. Un groupe thématique ONUSIDA depuis Juin 1996 coordonne les interventions des Agences des Nations Unies.

Ainsi, les étapes importantes qui résument la lutte contre le VIH/SIDA sont les suivantes :

- Programme de lutte contre le SIDA en 1986
- Plan à court terme en 1987
- 3 Plans à moyen terme de 1988 à 1998
- Plan Stratégique de 1999 – 2001
- Plan Stratégique National de lutte contre le VIH/SIDA de 2002-2006.

I. POLITIQUE ET STRATEGIE NATIONALES DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA DANS LE SYSTEME EDUCATIF

La coordination Nationale qui était depuis le début de la lutte contre le SIDA en 1986 assurée par le Ministère de la Santé, a été élevée au niveau de la Primature en 2001. Cette réforme vise à renforcer le leadership politique et socio-économique pour rendre plus effective l'appropriation de la lutte contre le SIDA par les départements les plus concernés. Ainsi, les différents Ministères, le secteur privé, la société civile en particulier les ONG et les communautés de base sont associés au Programme Multisectoriel de lutte contre le SIDA.

Les structures du cadre sont les suivantes.

- Le Conseil National de Lutte contre le SIDA (CNLS)
- Le Secrétariat Exécutif National (SENLS)
- Les Comités Régionaux de Lutte contre le SIDA (CRLS)
- Les Comités Départementaux de Lutte contre le SIDA (CDLS)
- L'Agence Fiduciaire et autres structures chargées de gestion comptable et financière.

Le Ministère de la Santé, Vice-président, contrôle l'exécution des résolutions du conseil National de Lutte contre le SIDA. Les points focaux des Ministères sectoriels sont membres du Secrétariat Exécutif National. Les secteurs (ministères, secteur privé et société civile) sont chargés d'élaborer et de coordonner l'exécution de leur plan sectoriel.

De son côté, le Ministère de l'Education a mis en Place un cadre sectoriel pour la supervision et la coordination des initiatives de lutte contre le VIH/SIDA à l'école. Il s'agit du Comité Interne de lutte contre le SIDA du Ministère de l'Education (CILS/MEN) créé en 1990 par Arrêté Ministériel. Cette structure regroupe toutes les directions et services relevant du secteur de l'éducation.

Le Ministère de l'Education a un rôle central dans la lutte contre le VIH/SIDA mais est le plus difficile à mobiliser. Les Ministères de l'Education et de la Santé sont, en règle générale, les plus importants employeurs du secteur public dans la plupart des pays et ces ministères atteignent toutes les communautés. Ils dialoguent quotidiennement avec les cibles les plus importantes des messages sur le VIH/SIDA, à savoir les jeunes, les femmes et autres couches vulnérables de la société. Mais en raison de la taille de ces ministères et des difficultés à parvenir à un consensus ou à des modifications dans les programmes, ils ont souvent tardé à répondre de manière efficace au problème.

Au Sénégal, il n'existait pas encore jusqu'à une époque récente, un cadre stratégique d'intervention, avec un plan d'action intégrant tous les sous-secteurs ; en vue de rationaliser les initiatives des différents acteurs. Les stratégies se développaient de façon parallèle, fortement influencées par les programmes des bailleurs qui ont leurs objectifs, leur logique de fonctionnement et leur mode de financement.

C'est fort de tous ces éléments que le Ministère de l'Education a décidé, en partenariat avec le Conseil national de lutte contre le SIDA et le Bureau Régional de l'UNESCO à Dakar d'organiser un atelier d'élaboration d'un cadre consensuel de référence de la lutte contre le SIDA en milieu éducatif. L'atelier devrait favoriser la concertation entre tous les acteurs potentiels de l'éducation préventive VIH/SIDA et de susciter la mise sur pied d'un groupe de travail pour la formulation d'une politique d'éducation VIH/SIDA en milieu scolaire.

Au Sénégal, la réponse éducative à la pandémie du SIDA a consisté depuis avril 2002 à l'élaboration d'un cadre consensuel de lutte contre le VIH/SIDA dans le système éducatif en vue de :

1. partager la vision du comité interne de lutte contre le SIDA dans le système éducatif,
2. restituer les résultats de deux études quantitatives et qualitatives menées sur la lutte contre le VIH/SIDA dans le système éducatif.
3. produire un projet de cadre consensuel de référence de la lutte contre le VIH/SIDA dans le système éducatif.

Cette initiative se déroule dans le cadre du Plan Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF) et plus précisément dans le cadre de l'action 15, relatif à l'amélioration de la santé et de la nutrition à l'école dans le volet Qualité. Elle est destinée à contribuer à l'amélioration des apprentissages et vise également à promouvoir une étroite collaboration entre les ministères du système éducation et celui de la Santé.

Nous retiendrons quelques recommandations majeures du cadre consensuel de la lutte contre le SIDA à l'école :

1.1 Au plan politique

Organiser les états généraux de la lutte contre le SIDA à l'école avec la participation de tous les acteurs, toutes les cibles, tous les partenaires et bailleurs en vue de procéder à un diagnostic du secteur et de déterminer des options politiques nationales claires sur la problématique du SIDA à l'école.

1.2 Au plan didactique

Procéder à l'intégration effective de l'enseignement du VIH/SIDA dans les programmes scolaires à travers des disciplines d'accueil notamment dans l'enseignement moyen et secondaire. Une telle démarche devrait s'accompagner d'un référentiel de valeurs pour les jeunes et adolescent(e) s.

Le Ministère de l'Education devra par ailleurs explorer toutes les techniques modernes de communication et sensibilisation de masse et s'assurer d'une meilleure coordination des initiatives de lutte contre le SIDA dans l'espace scolaire.

Le niveau de couverture du système éducatif par les programmes de prévention du VIH/SIDA est par ailleurs encore faible. Seuls, le moyen secondaire et l'élémentaire ont réellement bénéficié de programme alors que l'enseignement technique et professionnel, le supérieur, le non formel ainsi que les espaces d'enseignement de l'arabe demeurent encore plus ou moins vierges d'interventions.

1.3 Au niveau des structures responsables

Le Système Educatif est organisé en trois (3) Départements ministériels de plein exercice à savoir :

1. Le Ministère de l'Education

2. Le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales
3. Le Ministère de la Famille et de la Petite Enfance

Les deux premiers regroupent plusieurs directions dont les directions de l'enseignement, les services d'appui technique et les structures décentralisées.

Les structures décentralisées sont chargées de l'exécution de la politique éducative et assurer la coordination au niveau décentralisé. Ce sont les Inspections d'Académies (IA) et les Inspections Départementales de l'Education (IDEN).

Un Comité Interne de Lutte contre le VIH/SIDA (CILS) a été créé au sein du Ministère de l'Education (ME). Il regroupe les Directions d'enseignement chargées de la coordination, de la mise en œuvre et du contrôle des politiques éducatives ainsi que les services d'appui technique chargés de la planification des réformes, des innovations, de l'élaboration du matériel didactique et des évaluations du système éducatif. En outre, le Comité Interne de Lutte contre le SIDA est chargé de définir, coordonner et évaluer les actions de la politique de lutte contre le SIDA.

Les principaux objectifs du CILS/MEN sont les suivants :

- Coordonner les activités de formation et de sensibilisation sur le VIH/SIDA et les IST dans le système éducatif ;
- Elaborer les supports didactiques nécessaires à la mise en œuvre des activités de formation et de sensibilisation
- Impulser la création de cadre de sensibilisation dans les structures décentralisées du Ministère de l'Education et des établissements scolaires.

Les stratégies mises en œuvre par le CILS/MEN sont : la formation, la sensibilisation et la production de matériel didactique d'enseignement ou d'apprentissage. Depuis l'an 2001, toutes ces activités sont coordonnées dans le cadre de la sous-composante Santé et Nutrition à l'Ecole intégrée au PDEF.

L'engagement du système éducatif est motivé par l'importance des cibles sous sa tutelle et leur vulnérabilité. En effet, toutes les études réalisées auprès des jeunes sur la sexualité montrent qu'ils ont des rapports sexuels de plus en plus précoces et qu'ils ont des comportements à risque.

C'est sans doute là que se trouve la pertinence de la vision stratégique du PNLS qui a très tôt oeuvré à l'implication de l'école dans la lutte contre le VIH/SIDA. Deux raisons sont généralement évoquées pour justifier cette orientation : la vulnérabilité de la cible scolaire (constituer d'enfants et d'adolescents exposés à des situations de risque par une sexualité naissante) et l'option d'investir dans la jeunesse pour provoquer des changements de comportements durables au sein de la société.

Il est également démontré que le changement de comportement chez les individus est quelque chose de lent et difficile à obtenir. C'est pourquoi, le système éducatif sénégalais a choisi d'installer les comportements adéquats et les bonnes pratiques dès le plus bas âge.

II. IMPACT ET REPOSE DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION

2.1 SIDA et Politique Educative

De 6 cas de Sida en 1986, le Sénégal comptait en 1996, 2186 cas déclarés (6000 selon les estimations) et plus de 25% des personnes décédées de la maladie sont des adolescents. Il n'existe pas encore d'étude spécifique relative à la situation du VIH/SIDA sur les élèves, étudiants et enseignants infectés ou affectés.

La menace est donc réelle ; elle est aussi lourde de conséquences pour le devenir de notre jeune nation parce que la maladie et l'infection n'épargnent aucune classe d'âge. La jeunesse est très exposée aux risques de contamination comme l'attestent certains faits de base révélés par différentes études en l'occurrence l'Etude des comportements des jeunes en matière de Santé de la Reproduction réalisée par GEEP (juillet 1995), l'Enquête de surveillance des comportements à risques par rapport au VIH par ISADE (Janvier - février 1997), l'Etude CAP sur les besoins des jeunes en matière d'Education à la Vie Familiale (EVF) par INGESAHEL (1997) et Lutte contre le Sida - Meilleures pratiques : Expérience sénégalaise - (Juin 2001)

Ces études qui ciblent principalement les élèves et les étudiants des deux sexes âgés de 14 à 24 ans, ont identifié un certain nombre de pratiques et d'attitudes pouvant être favorables à la propagation du VIH, il s'agit entre autre de :

- ✓ La précocité des rapports sexuels ;
- ✓ La pratique du multi partenariat ;
- ✓ Le taux relativement élevé d'élèves et d'étudiants sexuellement actifs ;
- ✓ La pratique de rapports sexuels non protégés surtout chez les filles ;
- ✓ La tendance à la banalisation de l'acte sexuel par la TV ;
- ✓ Le déficit de communication au sein de la famille en matière d'EVF ;
- ✓ La mise en doute de l'existence du Sida.

Dans le cadre de l'étude menée par K. Seck – (UNESCO, 2002). A la question du soutien aux PVVIH posée aux enseignants ou élèves, se heurte à l'inexistence de cas concret connu. Ceci confirme que dans un contexte de faible prévalence du VIH/SIDA comme c'est le cas au Sénégal, il est encore difficile (Dieu merci !) de percevoir des mesures d'impact significatives.

Cette situation révèle aussi qu'aux yeux des intervenants rencontrés que la communauté éducative n'y est pas préparée et des risques de stigmatisation ne sont pas à exclure : ce qui commande l'urgence d'une action éducative préventive. Il existe cependant une certaine convergence d'opinion des acteurs centraux sur des questions litigieuses ou éthiques telles que : celle du préservatif. Il existe en effet une pratique établie qui est d'informer les élèves sur l'existence du préservatif comme moyen de prévention mais de ne pas en permettre la distribution au sein des établissements tout en mettant l'accent sur l'abstinence et la fidélité.

En raison des graves conséquences que peut avoir la propagation de l'épidémie en milieu scolaire et étudiant, sur la qualité, l'offre et la demande en éducation, il urge de systématiser et de renforcer la lutte contre le VIH/SIDA en milieu scolaire par une éducation préventive. Une telle option permettrait de toucher une proportion importante de jeunes qui pourraient également être des vecteurs de la

prévention, des agents de sensibilisation contre la propagation du VIH/SIDA au sein de leurs communautés.

Il convient d'abord de s'accorder sur la difficulté à obtenir des données précises pour mesurer l'impact du VIH/SIDA sur le système éducatif – traumatisme, stigmatisation et décès des enseignants, gestionnaires, administratifs et enfants/jeunes dans les groupes vulnérables, pertes de capacités de gestion et d'organisation ; coûts macro-économiques, domestiques et autres avec leurs répercussions sur les communautés et l'ensemble du pays-(UNESCO-IIPE Paris 2000).

Dans l'ensemble, la faiblesse des données sur les indicateurs clefs, la non diffusion des données disponibles ainsi que la perte de données ne permettent pas d'arriver à des conclusions significatives. Il est, en outre, aussi important de connaître les taux de mortalité des maîtres et des élèves que de mesurer les pertes que représentent pour le système éducatif les enseignants malades.

Il y a encore beaucoup d'obstacles sociologiques à la collecte de l'information on peut retenir pour illustration ce témoignage de Tambacounda : *“dans la plupart des cas ni les élèves ni l'enseignant ne savent qu'il y a un malade de sida dans la classe si un élève s'absente dans la classe, ils disent que il ou elle est malade, sans envisager que ce dernier est malade du sida. Si jamais l'enseignant sait que son élève est atteint de sida, il essaie de le garder secret. Souvent le fait de ne pas révéler la maladie à l'école est lié au fait de ne pas la révéler à la maison. Il peut arriver que des membres de la famille soient les derniers à savoir que leur progéniture est séropositive. Ainsi des conflits surgissent à partir des stratégies développées en famille pour parler de la maladie, et cela conduit à un considérable impact émotionnel”*. (Niang, 2002)

2.2 Le Genre

Le principal facteur aggravant de leur vulnérabilité se trouve dans le statut souvent inférieur des femmes dans la société, ce qui se traduit par une faible capacité de négociation dans les rapports sexuels en particulier. C'est le cas dans plusieurs régions du Sénégal. Au total, c'est l'interaction de facteurs biologiques, culturels et économiques qui rend les jeunes filles particulièrement vulnérables, en Afrique. Le défi du « Genre et du SIDA » initié par l'UNIFEM trouve là toute sa pertinence. Toutefois, la précocité de l'âge du mariage associée à une plus grande sexualité prémaritale (15 ans pour 16% des femmes, 18 ans pour 55% des femmes) porte un coup à la promotion des filles à l'école (EDS 1997).

De manière générale, les rapports de genre restent très déséquilibrés en faveur des hommes ; mais on remarque, surtout cette dernière décennie, l'émergence d'un mouvement de fond très significatif animé par un grand nombre d'associations et d'organisations féminines. Ce mouvement revendique de meilleures conditions et une amélioration du statut de la femme. On peut supposer que ce mouvement en faveur des femmes, bien présent, au Sénégal peut être versé parmi les facteurs favorables à la lutte contre l'épidémie.

2.3 Méthodologie de Recherche

La méthodologie dans les différentes Etudes a consisté en une collecte et revue documentaire sur l'éducation sanitaire VIH/SIDA au plan international et national. Il s'agit essentiellement :

- ✓ Des entretiens avec des Directeurs et Chefs de services des Ministères en charge du système éducatif, des Inspecteurs d'Académie(IA) et des Inspecteurs départementaux de l'Education Nationale (IDEN), des Chefs d'Etablissements, des Responsables d'ONG, des représentants Syndicaux, ainsi que des Représentants d'Associations de Parents d'élèves.
- ✓ Des focus-groupes avec des Enseignants et des Elèves sont également réalisés. (Doc. Etudes sur les initiatives en matière de lutte contre le SIDA à l'école-2001)

2.4 Des Actions et des Acteurs

Depuis 1992, le comité Interne de Lutte contre le SIDA a eu plusieurs réalisations à son actif, notamment :

- Sensibilisation des décideurs,
- Formation du corps de contrôle, des professeurs de Sciences de la vie et de la terre, d'Economie familiale, des pairs éducateurs, des moniteurs d'alphabétisation, des maîtres d'économie familiale et des membres des cellules de langues de la DAEB
- Elaboration du matériel didactique et d'IEC suivant :
- Livret « Attention SIDA »
- Guide de formation des maîtres (niveau élémentaire : CMI - CM2)
- Manuel de l'enseignement moyen (élève de la 6^{ème} à la 3^{ème})
- Brochure de sensibilisation (élève de la 6^{ème} à la 3^{ème}) et parents d'élèves
- Guide de l'élève participant (élève du moyen) et de l'élève relais
- Recueil de fiches pédagogiques en langues nationales (les 6 langues officielles : wolof, Sérères, Pulaar, Djola, Soninké et Mandinka).

a/ Concernant la formation

Bien que partageant avec la communauté internationale la même détermination dans la lutte contre la pandémie du VIH, le Sénégal n'a pas encore procédé à une intégration cohérente de l'enseignement du SIDA dans son système éducatif. Dans certains sous-secteurs concernés, le SIDA ne figure même pas au programme. C'est le cas de l'Enseignement élémentaire qui bénéficie cependant du projet spécifique dit EVF/EMP. Dans d'autres, il figure au programme, mais de façon incomplète, comme c'est le cas dans l'Enseignement Moyen Secondaire et dans les deux cas, l'enseignement du SIDA est considéré comme une activité pédagogique marginale puisqu'il n'a pas un statut de discipline d'enseignement (comme l'histoire, l'espagnol, la physique) avec un crédit horaire déterminé en fonction de son importance. Il reste encore une discipline transversale, voire un "SDF" que les autres peuvent accueillir. (DCMS & INEADE, 2001)

L'enseignement sur le VIH/SIDA fait partie de la deuxième catégorie de discipline Il n'existe pas une discipline SIDA mais on peut dispenser un enseignement sur ce thème en Sciences naturelles, en Education morale et civique, en Education sanitaire et en économie familiale et sociale. La spécificité de ces disciplines d'accueil du SIDA c'est qu'au delà des connaissances, elles visent essentiellement le

changement de comportements. Elles offrent au SIDA un crédit horaire et un cadre pédagogique appropriés.

Dans les Programmes de 1987, on ne trouve pas de trace du SIDA en tant que tel. Cette absence s'explique par le fait que la problématique du SIDA à l'Ecole n'était pas d'actualité au moment de la conception de ces Programmes. Par contre, on trouve dans ces programmes, des notions d'éducation sanitaire visant à développer progressivement des compétences en hygiène corporelle et à familiariser les élèves avec certaines pathologies et leur prophylaxie. Ces notions peuvent être des points d'ancrage de l'enseignement du SIDA.

Dans les anciens programmes de sciences de 1983, le SIDA n'apparaît pas de façon explicite. La santé de la reproduction est développée en 4^{ème} où l'on étudie les organes génitaux et la maternité, tandis qu'en 3^{ème} un chapitre est consacré aux "agressions microbiennes : les maladies sexuelles". Par contre dans les programmes d'Economies familiale de 3^{ème} de la même période, on développe de façon très détaillée les notions relatives à la pathologie des organes génitaux : les IST. Mais avec les nouveaux programmes d'Economie familiale de 1998, apparaît clairement dès la 4^{ème} le VIH/SIDA dans l'étude des organes génitaux et leur pathologie.

Dans les nouveaux programmes de sciences naturelles conçus en 1998 par la commission nationale de Réforme, les IST et le SIDA font leur apparition de façon explicite à partir de la quatrième au collège à côté de l'étude des « caractères sexuels primaires », des « appareils génitaux » et de « l'hygiène de la reproduction ». Cette tendance s'amplifie et se systématisé en terminales S1-S2 et L2 où l'on retrouve les thèmes classiques du SIDA. Aujourd'hui, il faut aller plus loin dans l'intégration du VIH/SIDA dans les programmes afin d'en rendre l'enseignement obligatoire. En ce qui concerne l'élémentaire, les programmes répondent mieux aux besoins des élèves tandis qu'au niveau moyen secondaire, les activités socio-éducatives (club EVF, Club Anti-SIDA) sont peut être plus efficaces pour faire passer les messages de prévention que les cours magistraux ou formels du cadre de la classe.

En effet, la sensibilisation aurait suscité un sentiment d'angoisse par rapport à la maladie, ce qui selon leur vision est un élément positif pour la prévention. Ainsi, la connaissance de la maladie ne souffre d'aucun doute pour le milieu éducatif. Contrairement à ce que l'on saurait tenter de penser, les syndicats ne sont pas restés inactifs dans le domaine du VIH/SIDA. Le SUDES a initié un projet : Comité national des syndicats d'enseignants sénégalais pour la lutte contre le VIH/SIDA et les IST (COSELVIH/SIDA). Ce comité fédère trois (3) syndicats (SUDES, UDEN et SYPROS) et se propose de développer un programme de lutte basé sur le renforcement des capacités des maîtres et professeurs (objectif étant de former 600 enseignants à l'horizon 2004), ainsi que la production de matériel didactique. Le but est de transmettre les compétences nécessaires à un enseignement efficace du VIH/SIDA, de faire en sorte que les enseignants intègrent de manière plus systématique l'enseignement du VIH/SIDA en tenant compte et en impliquant tous les secteurs (formel, non formel) et acteurs notamment les parents d'élèves. A noter que ce programme est soutenu par le ME avec la participation de l'OMS et de l'Internationale de l'Education (IE).

b/ Concernant la sensibilisation

Les acteurs scolaires conçoivent eux-mêmes les plans d'action et les exécutent après approbation par les autorités académiques ou les bailleurs. Mais cette démarche qui est à saluer pour son intérêt pédagogique soulève un problème : les établissements qui n'ont pas d'expérience en matière de conception et de management de microprojets ou qui ne sont pas assez entreprenants peuvent être

handicapés et ne pas exploiter les nombreuses possibilités qu'offrent les stratégies de la sensibilisation. Il n'existe aucun référentiel pour les activités de sensibilisation.

Par ailleurs, les partenaires (ONG OCB, autres) développent leurs programmes et leurs stratégies selon une logique de couloir sans aucune coordination du CILS/MEN qui ne les a pas intégrés dans son dispositif.

c/ Concernant les supports didactiques

Révision du matériel didactique existant, production et diffusion

Pour les enseignants :

Recueil des fiches pédagogiques dans les 6 langues nationales,
Manuel de l'enseignant du Moyen
Guide sur l'entrée par les compétences en Santé et Nutrition

Pour les élèves :

- Manuel de l'élève de l'enseignement moyen
- Manuel de sensibilisation des élèves du Moyen et les parents d'élèves « SIDA – Maladie mortelle »
- Manuel des élèves relais au Moyen secondaire
- Manuel des élèves de l'élémentaire « Stop SIDA »
- Cahier d'exercices à l'élémentaire sur le SIDA
- Cahier d'exercices au niveau du non formel sur le SIDA.

S'agissant des supports didactiques, l'étude a montré la cohérence de la démarche du ministère : les brochures de sensibilisation sont conçues pour tous les niveaux, mais les manuels scolaires ne le sont que pour les cibles qui ont le VIH/SIDA au programme. Mais on note un certain déséquilibre entre les supports de formation et ceux de sensibilisation.

En effet, les activités de sensibilisation à caractère socio-éducatif sont un complément important des activités formelles menées en classe. Elles sont surtout le fait d'initiatives d'élèves, de professeurs ou d'ONG. Le rapport du CILS souligne l'action du Groupe pour l'Etude et l'Enseignement de la Population (GEEP) qui conduit depuis 1993 dans l'enseignement moyen secondaire au Sénégal un important programme d'introduction de l'Education à la Vie Familiale (EVF) à travers deux (2) stratégies :

- la didactique de la population par l'approche interdisciplinaire,
- la mise en place de clubs EFV utilisant des méthodes participatives d'éducation par les pairs avec la formation d'élèves leaders relais chargés de sensibiliser les autres élèves sous l'encadrement volontaire de professeurs relais technique facilitateurs.

Cette organisation d'enseignants et de chercheurs capitalise une expertise intéressante de lutte contre le SIDA dans l'enseignement moyen secondaire qui mérite d'être largement partagée. A travers son programme EVF, le GEEP cherche à intégrer, sur la base d'une approche participative, la variable

“Population” dans le capital de savoir diffusé à l'école en vue de développer chez les adolescents et adolescentes scolarisés de 12 à 19 ans, des comportements responsables en matière de Santé de la Reproduction et d'en faire des vecteurs de changements de comportements au sein de leurs pairs et dans leurs communautés.

2.5 Bilan de la Recherche

a/ Réalisations

Dans les processus d'élaboration de stratégies et de programmes, le PNLS s'appuie sur un corpus de résultats de recherches pluridisciplinaires (recherches épidémiologiques, recherches biologiques, études socio comportementales, études d'impact, recherche d'intervention, recherche-action, recherche opérationnelle, recherche situationnelle, etc.) On note d'ailleurs, depuis le début de l'épidémie, que des activités de recherche ont été menées avec intensité. Ainsi, par exemple, 249 communications ont été présentées dans les conférences mondiales sur le VIH/SIDA et les MST tenues de 1986 à 1998, 493 documents sur le VIH/SIDA au Sénégal ont été publiés de 1986 à 1994 (SARR, 1994). Le Sénégal a également réussi à mettre en place de bonnes bases de données documentaires surtout sur la recherche sur le VIH/SIDA. On peut à cet égard citer le Centre de Documentation de l'ONG Africa Consultant International (ACI) et le Centre d'information et de Documentation du Réseau africain de Recherche sur le VIH/SIDA. Le soutien du PNLS à la recherche se manifeste, entre autres, par la commande de travaux de recherche, l'établissement de contacts et de relations dans le cadre de la coopération internationale l'appui pour la participation aux rencontres internationales et pour la diffusion des résultats.

En dehors de l'intégration du VIH/SIDA dans les programmes de santé et de développement, le PNLS a initié des programmes dans des secteurs spécifiques, généralement considérés comme abritant des populations vulnérables. On peut citer, dans ce sens, l'élaboration du programme de lutte contre le VIH/SIDA dans les écoles. A ce propos, on remarque que le PNLS a très tôt œuvré à impliquer l'école dans la lutte contre le VIH/SIDA. Deux raisons sont généralement évoquées pour justifier cette orientation : la vulnérabilité de la cible scolaire (constituée d'enfants et d'adolescents exposés à des situations de risque par une sexualité naissante) et l'options d'investir dans la jeunesse pour provoquer des changements de comportement durables au sein de la société.

b/ Contraintes

Les actions de lutte contre le SIDA ont été bien menées dans l'ensemble ; cependant certaines limites et insuffisances ont été constatées. Elles sont liées à :

- Flux d'entrée permanents des enseignants, des inspecteurs et des élèves sans formation spécifique dans le système éducatif
- Modicité des moyens consentis jusque là à l'éducation (montant alloué)
- Manque de suivi des activités
- Manque d'évaluation de l'impact des interventions dans le secteur
- Durée des programmes initiés
- Manque ou insuffisance de matériel didactique adapté et spécifique aux IST/SIDA.

RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION

La revue de la littérature concernant le VIH/SIDA et l'Education au Sénégal montre que malgré les importantes réalisations et l'anticipation qui ont conduit très tôt à la prise en charge effective tant au plan politique (définition d'une politique éducative en rapport avec la pandémie) qu'au plan de la recherche (activités d'IEC et études) et à la stabilisation du taux de prévalence aux alentours de 1,4% ; il y a nécessité d'accroître la vigilance. Le besoin se fait sentir de mieux étudier les acteurs enseignants, enseignés, parents et autres partenaires du système, en vue de mieux les armer. Il serait souhaitable d'accroître la sensibilisation, l'action d'IEC, collecter des données pour constituer une base. La conception de nouveaux outils pour mesurer l'impact des politiques est à envisager. De même, la révision du curriculum dans le sens de mieux intégrer les compétences de vie courantes (CVC) demeure une impérieuse nécessité.

Comme le SIDA ne connaît pas de « frontières » envisager une réponse transnationale face aux défis liés surtout à la migration sous régionale et entreprendre sous forme d'études appropriées et de recherches une riposte sous-régionale.

REFERENCES

2001. *Atelier d'élaboration d'un cadre consensuel de lutte contre le VIH/SIDA dans le système éducatif au Sénégal.*
2002. *Atelier d'élaboration d'un cadre consensuel de lutte contre le VIH/SIDA dans le système éducatif au Sénégal.*
- CNLS. *Plan Stratégique de lutte contre le SIDA 2002 – 2006.*
- Cohen, D. 2000. *Le Secteur Educatif face à l'Epidémie du VIH en Afrique Subsaharienne.* Juillet.
- Fall, A. G. 2003. *De l'impact du VIH/SIDA dans les systèmes éducatifs en Afrique Subsaharienne –* Février. Communication,
2001. *Document DRSP, Sénégal.*
1997. *Enquête Démographique et de Santé (EDS – III).*
2001. PNLs *Enquête de Surveillance du Comportement.*
2001. *Etude sur les Initiatives en matière de lutte contre le VIH/SIDA à l'Ecole. Bilan des Initiatives 1990 – 1999.*
- Gatali, J-B. *Les Curriculum des Universités, Introduction à l'Atelier de Dakar.*
ONUSIDA/Sénégal. 2001. Groupe Thématique, *Lutte contre le SIDA. Meilleures Pratiques, l'Expérience sénégalaise.*
- ONUSIDA. 2003. *Le Point sur l'Epidémie de SIDA.* Décembre.
- Plan Stratégique de lutte contre le SIDA du Système éducatif 2002 – 2006.* Ministère de l'Education. Octobre 2001. SN 004. (Clearinghouse).
- Seck, K. *Revue des Interventions d'Education Préventive VIH/SIDA dans le Secteur Educatif au Sénégal.* Rapport Final. UNESCO-BREDA. Juillet 2002. SN 002. (Clearinghouse).
- Wade, A.S. *Conférence des Ministres de l'Education de la CEDEAO. Dakar, 20 – 25 septembre 2002.*